La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE

PACA
Cci Nice Côte d'Azur
20, boulevard Carabacel
06005 Nice Cedex 1
04 93 13 73 47
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

MAIRIE DE LA TURBIE

Avenue de la Victoire
06320 La Turbie
04 92 41 51 61
service.technique@ville-la-turbie.fr
www.ville-la-turbie.fr

FONDATION DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour la restauration de

la Chapelle Saint Jean-Baptiste de La Turbie

La Turbie (06)



Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Création graphique - Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Aidez-nous à restaurer la Chapelle Saint Jean-Baptiste à La Turbie !

LE PROJET

Située sur la commune de La Turbie, la chapelle Saint Jean-Baptiste présente aujourd'hui un état général préoccupant, lié à un manque d'entretien et à différentes dégradations. Les enduits à la chaux sont altérés et des infiltrations d'eau sont constatées au niveau de la toiture et de la voûte. Les menuiseries en bois ne sont plus étanches et l'humidité favorise le développement de mousses sur les façades.

Une campagne de restauration est désormais indispensable. Elle portera sur les façades, la toiture ainsi que sur le remplacement des menuiseries latérales, afin d'assurer une meilleure mise hors d'eau et hors d'air de l'édifice, tout en respectant et en préservant sa valeur patrimoniale.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

La chapelle Saint-Jean-Baptiste remonte aux premières constructions du village primitif de La Turbie. Elle constituait un lieu de culte pour la communauté religieuse et s'inscrit pleinement dans l'histoire fondatrice de la commune.

Située au coeur du village, elle s'intègre à un quadrilatère central composé d'anciennes demeures et constitue un repère architectural sur la place qui porte son nom. Ses origines sont liées aux plus anciennes traditions religieuses de la communauté turbiasque. La chapelle a également accueilli la confrérie locale des Pénitents blancs, dite du « Gonfalon », qui cessera ses activités au XIXe siècle. Elle demeure aujourd'hui un précieux témoignage de l'histoire religieuse et sociale de La Turbie.

LA MOBILISATION

La restauration de la chapelle Saint-Jean Baptiste vise à préserver un élément majeur du patrimoine de La Turbie et à renforcer l'identité communale. Ce projet permettra de transformer l'ancien lieu de culte en un espace pouvant accueillir des expositions et valoriser les trésors de la paroisse. En redonnant vie à la chapelle, la commune souhaite favoriser le lien social, renforcer l'attractivité touristique et assurer la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

Montant des travaux	**339 000 €**
Objectif de collecte	**57 900 €**
Début des travaux	**Fin 2026**

Crédit photos © Fondation du patrimoine







Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Chapelle Saint Jean-Baptiste de La Turbie

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104798
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Paca, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la Chapelle Saint Jean-Baptiste de La Turbie

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐